

**FLASH INFO :**  
**Juillet 2015**



## **SAINT SERVANT SUR OUST**



Bonjour à toutes et à tous,

Le premier semestre a été l'occasion de lancer certains de nos projets. Tout d'abord, pour le futur lotissement situé au cœur du bourg, le permis de lotir est en cours d'instruction. Pour ce qui est de l'aménagement du bourg, la consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre est lancée. Ce marché est prévu en plusieurs tranches et les premiers travaux devraient voir le jour en 2017. Il faudra rester vigilant pour mener à bien ce projet ; les dotations et les subventions s'amenuisent. L'effacement des réseaux au lotissement 'Belle Etoile' est également engagé.

La signalisation et le marquage au sol sont réalisés dans la partie agglomération. La priorité à droite a été retenue, alors dans l'intérêt de tous les usagers, ayons une conduite respectueuse.

Du point de vue de l'organisation des collectivités, comme vous le voyez beaucoup dans la presse en ce moment, 'la commune nouvelle' est à l'ordre du jour. Les premières discussions sont engagées entre les Maires des communes du territoire. De même, l'élaboration du schéma de mutualisation des services de Josselin Communauté se termine et sa mise en place débutera progressivement en fin d'année.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

Hervé BRULÉ, Maire

*Nous avons une pensée pour notre ami Raymond DANO, décédé en fin d'année 2014. Raymond était conseiller municipal, très investi dans la vie communale : toujours présent, actif, homme de convictions, engagé. Il entamait un 3<sup>ème</sup> mandat, nous avons perdu un ambassadeur. Merci Raymond.*

Rédaction : H. BRULÉ,  
M. LE DEVEHAT, C. LE NET,  
A. BRUNEL, M. COUË, C. OLLIVE

Impression : Mairie

Distribution : La Poste

## **LOTISSEMENT L'ATELIER**

Le permis d'aménager du lotissement est en cours d'instruction. Voici le plan d'organisation avec une simulation d'implantation du bâti.



Le projet de lotissement situé à proximité du bô prend forme. Après consultation, le bureau d'études Ersilie, basé à Guer, a été choisi et nous a accompagnés dans la réflexion lors de plusieurs réunions. Un découpage en 4 lots a été retenu, les surfaces variants de 558 à 651 m<sup>2</sup>. Ces lots seront disponibles à partir de 2016. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant, s'adresser à la Mairie pour de plus amples renseignements.

02 97 22 24 25

4 lots bientôt disponibles : Lot 1 (558 m<sup>2</sup>), Lot 2 (605 m<sup>2</sup>), Lot 3 (587 m<sup>2</sup>), Lot 4 (651 m<sup>2</sup>)

## **NOUVELLE SIGNALISATION DANS L'AGGLOMERATION**

Suite à la réfection de la chaussée de la route départementale traversant le bourg, les règles de circulation ont été revues. Pour tenter de faire baisser la vitesse des véhicules, des marquages au sol ont été réalisés. Ceux-ci définissent les couloirs de circulation, limitent les largeurs de chaussées, proposent aussi des places de stationnement aux usagers.

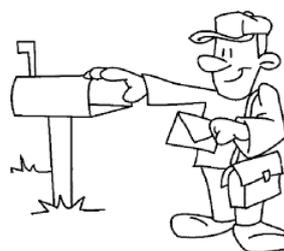
Le 'STOP' du carrefour de la mairie a été supprimé, rétablissant ainsi les priorités à droite dans toute l'agglomération.

Nous rappelons à tous les automobilistes et autres usagers : d'être vigilants et de respecter les règles du code de la route pour la sécurité et le bien-être de tous.



## **NUMERO DES RUES ET DENOMINATION**

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune de St Servant reste une de nos priorités. A cet effet les élus référents de St Gobrien, du lotissement de la belle étoile et de la Lande pour une première tranche, réfléchissent à une dénomination et numérotation des maisons suivant le guide de la poste. Ainsi l'action municipale contribue à améliorer votre sécurité : service d'urgence, service de la poste, gendarmerie, ERDF grace à la localisation de votre domicile balisé par une adresse précise. Les numéros à poser vous seront offerts.



## **FRELONS ASIATIQUES**

Les référents communaux remercient toutes les personnes qui ont participé aux piégeages des reines fondatrices. Ils aimeraient aussi connaître le résultat de leur piégeage, merci de nous remonter l'information. Certains, nous ont déjà transmis leur résultat. C'est important, car nous devons donner le nombre de prises à la FDGDON.

A notre connaissance, il y a eu 3 nids primaires détruits sur la commune avec la reine. Les référents communaux rappellent qu'à partir de fin mai, le piégeage n'est plus nécessaire pour les particuliers, il est seulement réservé aux apiculteurs, amateurs et professionnels.



## **ENTRETIEN DES HAIES ET ELAGAGE ARBRES en bordure des voies**

Les services municipaux assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics, cependant il est rappelé que chaque propriétaire ou locataire est tenu de tailler ses végétaux, haies arbustives en limite de propriété pour laisser les passages accessibles aux piétons et la visibilité aux véhicules. En cas d'accident, dû à l'encombrement végétal du passage qui obligerait les piétons à marcher sur la chaussée ou au manque de visibilité, le propriétaire de la parcelle adjacente peut être tenu juridiquement responsable.

De plus, la municipalité a signé une charte interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires, par conséquent pour la propreté du bourg, nous invitons chaque riverain à désherber écologiquement l'herbe sur les trottoirs.

Et pour éviter tout risque d'incendie, nous vous conseillons de débroussailler votre friche en zone urbaine chaque année avant le 30 mai.

En ce qui concerne l'élagage en bordure des voies communales, il est demandé à chaque propriétaire d'entretenir le développement des feuillus qui gênent le passage des transports scolaires et des camions. Sur les chemins d'exploitations, soyez également vigilant : penser aux engins agricoles.

Merci à tous pour votre compréhension.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**Mairie : Du 27 juillet au 22 août : la mairie sera ouverte les matins de 8 h 30 à 12 h 30**

### **Centre des Finances Publiques de Ploërmel**

Modification des horaires de réception du public à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

<b>Centre des Finances Publiques</b>	<b>JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC</b>	
<b>PLOERMEL</b>	Du lundi au vendredi <b>Fermé le mercredi</b>	8H30-12h/13H30-16H

Pour toutes démarches : consulter le site [Impots.gouv.fr](http://Impots.gouv.fr), accessible 24h/24 et 7j/7. Ce service délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet d'effectuer en ligne l'essentiel de vos démarches.

### **PREFECTURE VANNES - HORAIRES DES SERVICES D'ACCUEIL DU PUBLIC**

- ◆ Les services de la direction de la réglementation et des libertés publiques (délivrance de tous les titres) situés Place de la République à VANNES sont ouverts au public aux horaires suivants :

Lundi	8h30 - 12h00	13h30 – 16h00
Mardi	8h30 - 12h00	
Mercredi	8h30 - 12h00	
Jeudi	8h30 - 12h00	
Vendredi	8h30 - 12h00	

- ◆ L'accueil téléphonique pour les principaux titres est assuré aux horaires suivants :  
Certificats d'immatriculation : ☎ 02 97 54 86 86,  
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

Permis de conduire et commissions médicales : ☎ 02 97 54 86 93,  
tous les jours de la semaine de 13h30 à 16h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez consulter le site internet : [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr) pour toutes vos démarches.

### **Service Central de l'ÉTAT-CIVIL Nantes – message du Ministère des Affaires Etrangères**

*"Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, le Service central d'état civil (SCEC) préconise l'utilisation de son site internet pour les demandes de copies et d'extraits d'actes d'état civil. Dans ces conditions, le guichet d'accueil du public sera fermé à partir du 3 août 2015. Aucun document ne sera délivré sur place.*

*Toute demande de délivrance doit être effectuée par le formulaire en ligne DALI sur le site France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>. Cette démarche est gratuite.*

*La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier postal à l'adresse suivante :*

*SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL  
11, rue de la Maison Blanche  
44941 NANTES CEDEX 9*

***Avec la bibliothèque, participez à une exposition photo  
Pour partager une mémoire commune qui construit notre  
vivre-ensemble sur le thème  
JE ME SOUVIENS...***

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de réaliser

→ Une photo d'un ou plusieurs habitants de St Servant, sur un lieu de la commune (chemin, habitation, carrefour, bois, calvaires, arbres...) accompagnée d'une phrase commençant par "je me souviens" et l'évocation d'un souvenir précis sur ce lieu ...

"Je me souviens enfant que ce chemin creux partait des "sous la ville" sous l'église et nous menait jusqu'à St Gobrien pour la baignade au canal "



Photographes de tous âges vous êtes bienvenus.

Vous pouvez faire plusieurs photos

Vous pouvez vous mettre en scène ou choisir vos amis et voisins

Vous pouvez recomposer des scènes de souvenirs

Vos souvenirs peuvent être anciens ou récents : exploit sportif, souvenir d'école, jeu dans les bois, mariage, scènes agricoles, événements dramatiques ou heureux, individuels ou collectifs.

Les photos au format de votre préférence et les phrases associées seront à rendre pour le 30 novembre 2015.

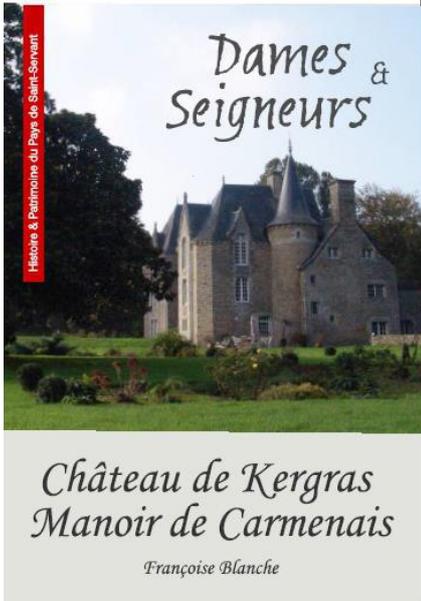
Alors à vos appareils photo et à vos plumes !

*"Je me souviens du vieux seau rouillé au cimetière, et comment je veillais à toujours arroser le pied de rose du monsieur enterré à côté de mes grands-parents, un immigré polonais qui n'avait jamais de visites."*

tiré de "Je me souviens" de **Georges Perec**



## Un peu de l'histoire locale...



Dans ce livre de 70 pages, Françoise Blanche propose aux Servantaises et Servantais comme aux passionnés d'histoire locale, de partager ses recherches.

Au delà des vieilles pierres, présentes ou disparues, *Dames et Seigneurs/ Château de Kergras/ Manoir de Carmenais*, propose de mettre en lumière les femmes et hommes qui ont vécu chez nous, il y a quelques siècles et ont signé des pages de l'Histoire du Pays de Saint Servant.

Le livre est illustré de nombreuses photos actuelles ou plus anciennes. Des documents d'archives et des actes d'état civil permettent au lecteur d'entrer dans ce passé du XVIIe au XXe siècle, de retrouver des lieux comme des noms de famille encore bien connus de nos jours.

La connaissance de ce « Patrimoine Humain » ne nous tourne pas seulement vers le temps de nos ancêtres avec les mots et formules employées, les contrats de bail en vigueur de même que les usages de ces époques lointaines.... Elle nous donne à penser simplement la construction de notre présent et futur comme une continuité.

C'est aussi cela notre Patrimoine ...

*Le livre est en vente, sous l'égide de HPPS au prix de 12 euros, à la maison de Presse « le feu d'or » à Josselin, à l'Espace Culturel Leclerc de Ploërmel.*

### FORUM DES ASSOCIATIONS

#### SAMEDI 5 SEPTEMBRE À LANOUÉE

Rendez-vous à Lanouée le 5 septembre 2015 de 14 h à 18 h au complexe sportif. L'endroit idéal pour découvrir, se renseigner et s'inscrire aux activités.

Plus d'une **centaine d'associations** du territoire seront représentées : activités culturelles, sportives, de solidarité ou encore de loisirs ... il y en aura pour tous les goûts !

Au programme : des démonstrations, des animations (château gonflable), des initiations. Buvette et restauration sur place.

**Entrée libre et gratuite.** Venez nombreux !

Renseignements : Mairie de Lanouée

Contact : 02 97 75 34 83 ou [mairie.lanouee@orange.fr](mailto:mairie.lanouee@orange.fr)



#### Dates à retenir :

26 JUILLET

Stunt show

19 et 20 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

27 SEPTEMBRE

Vide grenier Basket

11 OCTOBRE

Repas du CCAS

18 OCTOBRE

Randonnée des Vallons du l'Oust

4 et 5 DECEMBRE

Téléthon